

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 14 au 18 septembre

	Au 17/09	Var vs 10/09
EUR/CHF	1,0749	-0,03%
USD/CHF	0,9107	+0,23%
SMI	10 519,33	+1,27%
Taux 10a	-0,46	-1pb

Faits marquants

1/ Covid-19 : Inscription sur la liste des Etats à risque : Depuis le 14 septembre 2020, 9 régions françaises (ie l'ensemble des régions, à l'exception du Grand-Est, de la Bourgogne-Franche-Comté, de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Bretagne) et 8 territoires d'outre-mer sont inscrits sur la liste suisse des Etats ou zones à risque élevé d'infection au coronavirus.

L'ordonnance COVID-19 de mesures dans le domaine du transport international de voyageurs précise les dérogations possibles à la « quarantaine » obligatoire de 10 jours pour les personnes en provenance de ces territoires :

- les personnes qui reviennent en Suisse après avoir séjourné dans un Etat/zone de la liste (i) afin d'assister à un événement professionnel (sportif, culturel, congrès professionnel); (ii) ou suite à un séjour d'une durée maximale de 5 jours pour raisons professionnelles ou médicales impérieuses.
- les personnes qui, pour des motifs professionnels ou médicaux impérieux sans possibilité d'ajournement, entrent en Suisse quotidiennement ou pour un maximum de 5 jours.
- les personnes qui ont séjourné dans un Etat ou une zone présentant un risque élevé d'infection pendant moins de 24 heures en tant que passager en transit.
- qui n'entrent en Suisse que pour la traverser, avec l'intention et la possibilité de continuer directement leur voyage vers un autre pays.
- les personnes qui, professionnellement, transportent en traversant la frontière des voyageurs ou des biens par route, par rail, par bateau ou par avion.
- les personnes dont l'activité est absolument nécessaire au maintien des capacités du système de santé suisses, de la sécurité et de l'ordre public suisse.

A noter que les autorités cantonales compétentes peuvent autoriser d'autres dérogations à la quarantaine obligatoire ou accorder des allègements.

2/ Votation populaire du 27 septembre 2020 : Le média alémanique SSR a réalisé des sondages à propos des thèmes soumis au vote le 27 septembre prochain.

- Initiative "Pour une immigration modérée" : 63% des personnes sondées s'opposent au texte, l'intention de vote en faveur du texte est de 35%.
- Référendum portant sur l'arrêt fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat : 56% des personnes sondées sont en faveur du texte, la part des opposants se situe elle à 40%.

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 18 septembre à 13h

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 18 septembre	49 171	1 764
Jeudi 17 septembre	48 684	1 761
Mercredi 16 septembre	48 154	1 754

Port du masque : Le canton de Vaud a rendu obligatoire le masque dans tous les lieux publics fermés, y compris les restaurants, ferme les boîtes de nuit et interdit les manifestations privées de plus de 100 personnes.

Prêts pour les PME garanties par l'Etat : À la fin du mois d'août, un peu plus de 136 000 crédits d'un volume total de 16,4 milliards de francs bénéficiaient d'une garantie de la Fédération, la part des crédits octroyés à de petites entreprises qui comptent moins de dix salariés à plein temps étant supérieure à 80 %.

Situation économique

Relation bilatérale : La Suisse est devenue le 2ème investisseur ultime en France (avec 82 Mds EUR fin 2018 soit 12% du stock des IDE entrants), devant le Royaume-Uni. Par ailleurs, la Suisse est également le 3ème employeur étranger en France, où les groupes suisses employaient 265.000 personnes fin 2017.

Commerce extérieur : En août 2020, les exportations de la Suisse s'établissent à 18,3 milliards CHF, soit une hausse de 3,7% en glissement mensuel. Sur la même période, les importations s'établissent à 14,9 milliards CHF, soit une baisse de 1,8%.

Secteur financier

Bourse : La Bourse suisse SIX a émis une offre de rachat pour le rachat de la Bourse italienne de Milan, qui détient 62 % des parts de la plateforme de négociation obligataire MTS, au London Stock Exchange Group. Euronext a annoncé avoir également déposé une offre en partenariat avec la Caisse des dépôts italienne, et la banque italienne Intesa Sanpaolo. La Deutsche Börse a aussi émis une offre de rachat.

Banque : Le Conseil fédéral annonce l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021 d'un ratio de financement (*Net Stable Funding Ratio*), dont les modalités de mise en œuvre seront assurées par l'autorité des marchés financiers suisses (FINMA), qui doit garantir la stabilité du financement d'une banque à long terme. Conformément aux standards internationaux définis par le Comité de Bâle, le financement est jugé stable lorsque les actifs et les positions hors bilan sont financés durablement et de manière viable. Le NSFR correspond au quotient du financement stable disponible (Available Stable Funding, ASF) au numérateur et du financement stable exigé (Required Stable Funding, RSF) au dénominateur. La banque respecte les exigences du NSFR lorsque le quotient est égal ou supérieur à 1. Pour rappel, la Suisse avait reporté l'introduction du NSFR initialement prévue le 1^{er} janvier car l'UE et les États-Unis ont tardé à instaurer ce ratio dans leur législation respective. L'introduction du NSFR par la Suisse fait suite à la décision récente de l'UE d'introduire ce dispositif en juin 2021.

Secteurs non financiers

Agroalimentaire : Nestlé a annoncé le rachat de la société américaine de biopharmaceutique Aimmune Therapeutics, dans laquelle il détient actuellement une participation de 25,6%. Le spécialiste américain dans le domaine des allergies est valorisé à 2,6 milliards de dollars par Nestlé.